

"C'est un boulet de plus à nos pieds" : les apprentis ambulanciers privés d'intervention en Lorraine

Depuis le printemps, les apprentis ambulanciers sont considérés par l'ARS du Grand Est comme des "stagiaires en observation" lors des interventions auprès des patients. Les représentants de la profession crient leur colère, face à une pénurie de personnels déjà importante.



Nicolas Siebenschuh, patron de Jussieu Secours dans le Grand Est, gère entre 30 et 40 apprentis dans la région. © Radio France - Bastien Munch

Quand on cherche les apprentis ambulanciers au siège de Jussieu Secours, ils ne sont pas là. *"Ils sont fort heureusement tous sur le terrain"*, explique Nicolas Siebenschuh, patron de l'entreprise dans le Grand Est. Il a l'habitude de voir partir ces jeunes en alternance tous les jours en intervention. **Mais cela pourrait bientôt changer.** Depuis le printemps, l'Agence régionale de santé (ARS) du Grand Est considère les apprentis ambulanciers comme des "stagiaires en observation". Les ARS de la Meurthe-et-Moselle et de la Meuse l'appliquent déjà, **pas encore celle de la Moselle.**

Les jeunes en formation n'ont donc **plus le droit de pratiquer le métier.** Or ils ont déjà de l'expérience : souvent ils travaillent d'abord comme ambulancier "de niveau 1", avant de se lancer dans l'alternance pour obtenir le diplôme d'État. Et ils ne sont **jamais laissés seuls** en intervention. *"L'apprenti était toujours en binôme avec un diplômé d'État. C'est lui qui le pilotait, le formait, l'encadrait..."*, rappelle Nicolas Siebenschuh.

"Aujourd'hui, on nous demande de ne plus les comptabiliser dans notre effectif, ils ne peuvent plus faire partie d'un binôme pour conduire une ambulance", dénonce le chef d'entreprise. *"On ne peut que les mettre en simple observateur. Donc on est obligés de mobiliser deux ambulanciers en plus de l'apprenti."*

"Ça ne nous permet pas d'inverser la tendance"

Avec une quarantaine de jeunes en alternance chez Jussieu Secours dans la région, Nicolas Siebenschuh se prépare à **combler des trous**. À l'échelle nationale, entre 10.000 et 15.000 ambulanciers manquent toujours à l'appel. *"Je ne comprends vraiment pas comment on peut nous mettre ce boulet supplémentaire aux pieds",* déplore-t-il. *"Tous les jours, nous avons déjà des ambulances qui restent au garage par manque de bras. Je ne dis pas qu'il va y en avoir plus qui ne partiront pas. Mais dans tous les cas, ça ne nous permet pas d'inverser la tendance."*

"Jusqu'à présent, quand on envoyait un salarié en formation, il conduisait l'ambulance, il donnait un coup de main pour porter le patient... Il aidait l'ambulancier diplômé d'État", explique Dominique Hunault, patron des ambulances Hunault à Metz et président de la Chambre nationale des services d'ambulances (CNSA). *"Ce nouveau texte nous oblige à mettre une personne supplémentaire dans les ambulances. Donc en tout, si on compte l'alternance avec les périodes à l'école, ça nous coûte un poste et demi pour envoyer quelqu'un en formation. Ce n'est pas acceptable."*

Pénurie de diplômés à prévoir

"On se retrouvera d'abord avec des bras qui ne pourront rien faire, mais ensuite carrément avec des bras en moins", alerte Dominique Hunault. *"Si on reste dans cette situation, à terme on ne va plus envoyer de jeunes en formation. Donc on va réussir à faire face aux besoins actuels, mais d'ici six mois à un an, on va se retrouver dans la panade parce qu'il nous manquera tous ces gens qu'on n'aura pas formés. On sera donc amenés à moins répondre aux demandes ou bien à choisir qui on pourra emmener ou pas en fonction des disponibilités et des moyens humains qu'on aura."*



Dominique Hunault, président de la Chambre nationale des services d'ambulances, alerte le ministère de la Santé. © Radio France - Bastien Munch

La **CNSA** a saisi le **ministère de la Santé** sur la question. Elle espère une intervention des autorités pendant l'été pour revenir à la normale d'ici la rentrée.